



Réunion CHS-CT du 17/11/2021 compte-rendu

En présentiel, et après demande de format "cinéma" pour augmenter la jauge, 7 représentants des personnels (3 Solidaires, 3 FO, 1 CGT), 4 Direction (le président et DDFIP, M. Ordonaud, JF Dupuy, assistant de prévention, Michèle Amiel la secrétaire du CHS, et enfin le MP, Dr Eluard).

Début de séance à 13h30.

Hommage est rendu à Eric Ciholas par votre représentante, Annie Gendron :

"Je souhaite au nom de la CGT rendre hommage à notre camarade siégeant en CHS, décédé le mois dernier, Eric Ciholas, dont l'engagement n'avait d'égale que la justesse du propos. Si sa présence au sein de cette instance s'était un peu estompée, notamment pour des raisons de santé, il a été pour son syndicat et pour ses camarades un militant et un représentant des personnels exemplaire que nous regrettons tous."

Liminaire de Solidaires.

Résolution relative aux conditions de fonctionnement du CHS (en PJ) présentée par Solidaires. Tous les "considérant" sont refusés par le Directeur. Une discussion s'en suit, pendant laquelle, après altercation avec le président du CHS (M. Demonet, directeur), le médecin de prévention (MP) décide de quitter l'instance et de signaler le manquement du président à ses obligations.

Résolution adoptée après vote à l'unanimité des OS.

Approbation PV du CHS du 29/09 : discussion préalable et évocation d'un **deuxième témoignage sur la maltraitance subie au sein de la trésorerie de Quillan**. Ce témoignage remet en perspective le 1er cas de maltraitance constaté (et ayant donné lieu au CHS spécial du 29/9 dont il est question ici). Après moult discussions sur la notion de maltraitance, sur celle de risques psycho-sociaux (RPS) et sur la difficulté des victimes à formaliser par une fiche de signalement ou l'envoi d'un mail, d'une

plainte etc. la maltraitance dont ils sont victimes, le président demande à être destinataire du témoignage apporté par l'agent(e) concerné(e), après quoi il fera "enquête" dans ce poste.

Cette notion de RPS et de maltraitance doit faire l'objet d'un examen attentif, la souffrance au travail passant trop souvent inaperçue, les victimes "prenant sur elles" jusqu'au point de non-retour, se traduisant alors par de l'absentéisme, une perte des facultés cognitives, une dépression. Si vous estimez être victime de maltraitance, si vous souffrez au travail, n'hésitez pas à le signaler, à vos élus, à vos représentants, à vos collègues, ou/et à vos supérieurs si vous êtes victime de ce qui peut être qualifié de "harcèlement collectif"...

Ne restez pas seul et en souffrance, renseignez-vous et faites vous aider, vous avez des droits (et notamment celui de NE PAS SOUFFRIR) !

La réunion étant largement avancée, et après interruption de séance par les OS, l'ordre du jour, à leur demande, est modifié : le budget est alors analysé, et les 3 propositions d'utilisation des crédits restants (9622,24€) sont adoptées à l'unanimité :

- remplacement de stores (ambiance thermique) sur les façades sud et ouest du CFP Limoux (6 bureaux concernés) pour 8492,12€
- achat d'un fauteuil de transport préconisé par l'ISST pour 418,80€
- achat de gilets et/ou brassards pour les guide-file (GF) et serre-file (SF) dédiés aux exercices d'évacuation pour 1058,79€

Il est rappelé à la Direction que les agents de Limoux sont en attente d'une solution d'un abri pour pouvoir prendre l'air comme à Carcassonne et Narbonne et d'emplacements pour les vélos ; un plan d'occupation de l'espace est proposé ; ils promettent de venir sur place se rendre compte.

CR visite du SGC de Carcassonne (12/10) :

- devis en cours pour changement de porte box réception
- déplacement du guichet PMR (analyse début 2022)
- étude de réaménagement des cloisons sur nouveau local créé (ancien hall d'entrée) à voir avec la société intervenante
- devis BAES (évac incendie) validé
- la CID doit intervenir (planning chargé) pour installer un 2ème mopieur
- révision urgente du dispositif de surveillance (caméra en panne)
- défibrillateur réinstallé mais le CDS n'a pas communiqué ; formation demandée par le CHS, et la Direction prévoit la diffusion à tous agents du mode d'emploi.

Le mal être des agents du SGC (suite à l'arrivée de l'antenne de Castelnaudary et à la réorganisation des services) est évoqué, la Direction dit qu'elle va "surveiller".

Fiches de signalement, registre SST, accidents du travail, fiches médecin :

Il est précisé par les OS qu'une des fiches de signalement aurait pu faire l'objet d'un dépôt de plainte (dépôt conjoint Direction/agent concerné). A l'avenir, les OS demandent à la Direction de suggérer ce dépôt aux agents concernés si nécessaire et de les accompagner dans la démarche.

Sur le registre SST et l'insécurité ressentie par

les agents de l'accueil de la cité administrative à Carcassonne, un rappel a été fait au gestionnaire de file de ne pas laisser entrer plus de personnes que la jauge prescrite par les mesures sanitaires et de sécurité.

La souffrance des agents dédiés à la "cellule d'accueil téléphonique" de Carcassonne Cité (agents du recouvrement SIP Carca) est ensuite évoquée, la Direction répond que ça s'arrangera au fil du temps, et que la surcharge de travail (e-contact, Balfus + standart téléphonique + travaux courants) est constatée partout, et qu'on fait "ce qu'on peut", donc pas tout... Les OS rappellent que les suppressions d'emploi participent de ce problème... et que ça ne va pas s'arranger !

Résolution (en PJ) présentée par Solidaires sur la cartographie des RPS dans le département (en PJ) : pour 4 (Sol 3, CGT 1), abstention 3 (FO).

Dernier sujet abordé (l'OJ ne sera pas épuisé faute de temps), le questionnaire RPS du MP dont les OS demandent la diffusion à tous les agents ; la Direction approuve et charge le MP d'en faire lui-même la diffusion (ils lui fourniront la liste des agents).

Fin de la réunion à 17h30

Pour le CHS-CT, Annie Gendron représentante CGT.

Notre courriel :

cgt.ddfip11@dgifp.finances.gouv.fr

